

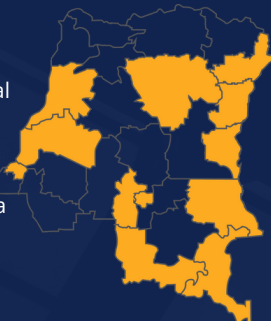
SANGO_{ya}
BOMOKO

HABARI
_{ya} **UMOJA**

NOTE D'ALERTE #10

Zone de collecte

- Kinshasa
- Tshopo
- Kasai-Oriental
- Nord-Kivu
- Lualaba
- Kasai-Central
- Equateur
- Haut-Katanga
- Sud-Kivu
- Ituri
- Tanganyika
- Mai-ndombe



Date de
publication : **21 novembre 2023**

Contacts

✉ info@actualite.cd

☎ +243 812 140 172



#Alerte : Aucun document légal n'atteste à ce jour que Moïse Katumbi n'est pas congolais

Ika de Jong est une ancienne présentatrice d'émissions culturelles et une Maître de Cérémonie (MC) pour de grands événements. Elle figure parmi les personnalités influentes sur les réseaux sociaux, comptant plus de 436 000 abonnés sur Instagram, 94 000 sur Facebook, environ 35 000 sur TikTok et plus de 12 000 sur Twitter.

Le 5 décembre, elle a partagé sur Twitter des propos rapportés d'un meeting de Felix Tshisekedi, candidat à sa propre réélection, concernant Moïse Katumbi. Dans son tweet, elle a ajouté son propre commentaire : « A l'unissons, les habitants de Lubumbashi demandent à Felix Tshisekedi de renvoyer Moïse Katumbi chez lui car IL N'EST PAS CONGOLAIS ». Cependant, ce tweet a été rapidement supprimé.

Ce message relayé par Ika de Jong s'inscrit dans un récit récurrent depuis le début de la campagne électorale. Il vise à discréditer certains candidats à l'élection présidentielle en les associant à des intérêts étrangers, voire en contestant leur nationalité congolaise.

Moïse Katumbi, ancien gouverneur du Katanga, a été régulièrement visé par des attaques concernant ses origines. Certaines personnes prétendent qu'il posséderait la nationalité italienne, zambienne, grecque voire israélienne.

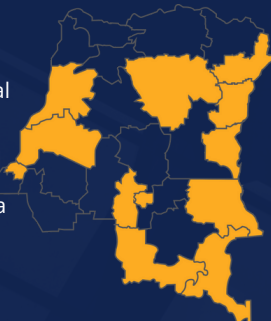
SANGO^{ya} BOMOKO

HABARI^{ya} UMOJA

NOTE D'ALERTE #10

Zone de collecte

- Kinshasa
- Tshopo
- Kasai-Oriental
- Nord-Kivu
- Lualaba
- Kasai-Central
- Equateur
- Haut-Katanga
- Sud-Kivu
- Ituri
- Tanganyika
- Mai-ndombe



Date de
publication : **06 novembre 2023**

Contacts

✉ info@actualite.cd

☎ +243 896 036 449
+243 816 792 474

Cependant, la Cour constitutionnelle de la RDC a tranché définitivement cette question à la suite d'une requête déposée par le candidat Noël Tshiani. Celui-ci cherchait à contester la candidature de Moïse Katumbi en alléguant que l'opposant aurait détenu une autre nationalité lors de l'obtention de son certificat de nationalité. En octobre dernier, la Cour a jugé la requête recevable sur la forme, mais non fondée sur le fond. Elle a confirmé sans équivoque la nationalité congolaise de Moïse Katumbi. Il est à noter que la législation congolaise n'autorise pas la détention simultanée de deux nationalités.

Des contenus comme ceux partagés par Ika de Jong sur les réseaux sociaux nuisent à la cohésion sociale. Il est de ce fait primordial de rester vigilante face à de tels discours et de les signaler afin de préserver la paix et l'unité sociale.

